

Annexe R1-C

Données liées à la mise en œuvre du programme de vaccination VPH au palier régional (n=15)

Québec, 2008-2009, 2009-2010

	Nombre de régions concernées (n)	Proportion (%)
Début de la planification de la première campagne à la DSP		
• Entre octobre 2007 et février 2008	12	80
• Entre mars et août 2008	3	20
Nombre de doses reçu du MSSS inférieur au nombre de doses <u>estimé</u> en 2008-2009	8	53
Nombre de doses reçu du MSSS inférieur au nombre de doses <u>commandé</u> en 2008-2009	7	47
Nombre de doses reçu du MSSS inférieur au nombre de doses <u>estimé</u> en 2009-2010	7	47
Nombre de doses reçu du MSSS inférieur au nombre de doses <u>commandé</u> en 2009-2010	4	27
Nombre de sites de distribution de vaccins ¹		
• Entre 5 et 20	8	53
• Entre 21 et 80	7	47
Formation reçue par les répondants DSP sur la vaccination VPH	5	33
Formation offerte aux vaccinateurs sur la vaccination VPH	14	93
Service de réponse téléphonique offert aux vaccinateurs	15	100
Promotion VPH faite auprès des vaccinateurs	11	73
Promotion VPH faite auprès des autres intervenants de la santé	11	73
Promotion VPH faite auprès de la population	10	67
Utilisation d'un contrat spécifique pour la vaccination VPH avec les vaccinateurs hors CSSS ²	3	20
Visites de qualité effectuées auprès des vaccinateurs dans le cadre de l'introduction du vaccin VPH ³	---	---

Données liées à la mise en œuvre du programme de vaccination VPH au palier régional (n=15)

Québec, 2008-2009, 2009-2010

	Nombre de régions concernées (n)	Proportion (%)
Rappel auprès des vaccinateurs en CSSS pour encourager la vaccination hors scolaire	7	47
Retour d'information auprès des vaccinateurs		
• Vaccinateurs en CSSS (n=15)	13	87
• Vaccinateurs hors CSSS (n=10)	3	20

¹ Incluant les vaccinateurs hors CSSS (cliniques médicales, infirmières privées, GMF, cabinets de médecin, centres jeunesse, CH, UMF, pharmacies, CS autochtones).

² Seulement 3 responsables ont répondu qu'ils utilisaient un contrat spécifique à la vaccination VPH avec leurs vaccinateurs hors CSSS. Les autres ont répondu qu'ils utilisaient le contrat habituel.

³ Aucune visite de qualité spécifique à l'introduction du programme VPH, toutefois depuis quelques années des visites sont effectuées sur une base régulière dans 2 régions.

Source : *Enquête auprès des responsables régionaux en immunisation (été 2010).*